

Le cardinal Caffarra, co-signataire des dubia sur Amoris laetitia, est mort

Publié le 9 septembre 2017
5 minutes

*Le diocèse de Bologne est en deuil. Son ancien archevêque, **le cardinal Carlo Caffarra** [Photo ci-dessus], est mort à 79 ans, mercredi 6 septembre au matin. Il était malade depuis un certain temps déjà. Suite à ce décès, le Collège cardinalice comporte désormais 221 cardinaux, dont 120 électeurs et 101 non électeurs.*

Courte notice biographique

Né en 1938 à Samboseto di Busseto, près de Parme, il est ordonné prêtre en 1961. Il obtient un doctorat en droit canonique à l'université pontificale Grégorienne et un diplôme de spécialisation en théologie morale auprès de l'Académie pontificale alphonstienne. Il part enseigner la théologie morale dans les séminaires de Parme et de Fidenza, puis à la faculté théologique de l'Italie septentrionale à Milan.

Dans les années 1970, le cardinal Caffarra approfondit les thèmes du mariage, de la famille et de la procréation et enseigne l'éthique médicale à la Faculté de médecine et de chirurgie de l'université catholique du Sacré-Cœur à Rome. En 1974, il est nommé par le Pape **Paul VI** membre de la Commission théologique internationale.

En 1980, le Pape **Jean-Paul II** le nomme expert au Synode des évêques sur le Mariage et la Famille puis le charge l'année suivante de fonder et de présider l'Institut pontifical Jean Paul II sur le mariage et la famille.

En 1980, le cardinal Caffarra est nommé archevêque de Ferrara-Comacchio, avant de prendre la tête de l'archevêché de Bologne de 2003 à 2015. Il est créé cardinal par le Pape **Benoît XVI** le 24 mars 2006.

Un Prince de l'Eglise au franc-parler classé comme « conservateur »

Ainsi en 2009, il a été un des protagonistes les plus en pointe dans « **l'affaire de Komos** » du nom de **ce chœur composé d'homosexuels** qui avait trouvé l'hospitalité pour les répétitions hebdomadaires dans un salon de la paroisse San Bartolomeo della Beverara. Fâchée avec l'association gay locale, la chorale exclusivement composée d'hommes, était venue frappée à la porte de l'église qui leur fut ouverte.

En plein mois d'août, l'archevêque Caffarra, ayant vent de l'affaire écrivit une lettre au curé pour lui rappeler l'existence d'un document sur les homosexuels de 1986 émanant de la Congrégation pour la doctrine de la foi dans lequel **des initiatives de ce type étaient interdites**. Le résultat fut la fin immédiate des répétitions de chants sans que le cardinal ait eu besoin de rajouter un seul mot public. Komos dut se trouver un autre local...

On se souviendra aussi de sa passe d'armes avec le Procureur Général de Bologne, Enrico Di Nicola, qui avait classé sans suite la plainte contre un spectacle blasphématoire sur la Sainte Vierge au prétexte que « *l'offense à la Sainte Vierge n'est pas un blasphème parce que la Vierge n'est pas une divinité* ». Le cardinal lui le moucha séchement en lui demandant que le Parquet « *fasse son métier et ne s'érige pas en professeur de doctrine* ».

Au sujet de l'accueil illimité dans les paroisses italiennes des « migrants » demandé en 2015 par **le Pape François**, il déclara que l'accueil des paroisses « *ne sera pas un accueil d'urgence de personnes à peine arrivées* ».



Mais c'est sur le dossier des « divorcés-remariés » et leur accession à la communion, plus ou moins imposée par **Amoris Laetitia**, qu'il fut le plus en pointe et qu'il co-signa, le 19 septembre 2016, un courrier inhabituel au Souverain Pontife, appelé « **Dubia** », aux côtés de trois autres cardinaux : Joachim Meisner, ancien archevêque de Cologne décédé en juillet dernier, Walter Brandmüller, ancien président du comité pontifical des sciences historiques, et Raymond Burke, cardinal légat de l'Ordre de Malte [Voir photo ci-dessus].

Le 25 avril 2017, **le cardinal Caffarra avait repris la plume**, au nom du même groupe, afin de solliciter une audience avec le pape. N'ayant pas obtenu de réponse, ils avaient décidé de rendre cette lettre publique. Le Professeur **Roberto de Mattei** conclue cette affaire **par ces mots** que nous faisons volontiers nôtres :

*« **Le silence du pape François à leur égard est tenace et irrespectueux**, mais sa persistance exprime la position de qui avance avec détermination dans la voie qu'il s'est tracée. Puisqu'une correction privée n'est pas envisageable du fait de ce refus déconcertant d'audience, les cardinaux devront eux aussi avancer résolument dans leur voie, s'ils veulent éviter que, dans l'Eglise, le silence ne l'emporte sur leurs paroles. »*

Enfin, notre consœur **Jeanne Smits** note que :

*« le cardinal Caffarra ne sera pas mort sans avoir eu le temps de confirmer, de vive voix, la teneur de la lettre que lui avait envoyée **sœur Lucie de Fatima** sur la dernière bataille de Satan qui serait livrée autour de la famille et du mariage. Je l'ai entendu rendre ce témoignage lors du dernier Rome Life Forum à Rome en mai. »*

Début juillet, le cardinal Meisner était décédé. Il ne reste donc plus en vie que deux signataires des « dubia » en vie.

Prions pour le repos de l'âme des ces deux Princes de l'Eglise rappelés devant leur Créateur et pour que Notre Dame de Fatima donne la force et le courage aux deux « survivants » des Dubia d'aller jusqu'au bout de leur opposition à la ruine de l'Eglise en rejoignant ouvertement le combat de la Tradition initié par feu **Mgr Marcel Lefebvre** d'heureuse mémoire.

Sources : La Croix /Radio Vatican /Le blog de Jeanne Smits